

Loi sur la politique régionale (LPR)

Programme 2012 – 2015 de promotion du Jura bernois

Mars 2011

1. L'essentiel en bref¹

Le premier programme de promotion du Jura bernois couvrait la période 2008-2011. Sur la base du guide bernois pour l'actualisation de ces programmes, l'association régionale Jura-Bienne (ARJB) est chargée d'élaborer le programme de promotion 2012-2015.

Le programme bernois de mise en œuvre LPR restera concentré sur les mêmes domaines d'action stratégique définis lors du premier programme, à savoir :

- Tourisme
- Cleantech² (plutôt qu'énergies renouvelables)
- Industrie
- Réformes et offres novatrices³

Les conditions qui déterminent l'admission de projets dans le programme n'ont pas changé - rapport avec les 4 axes d'intervention stratégiques, projets du secteur privé admis que s'ils touchent au niveau précompétitif ou interentreprises, soutien à la phase de démarrage, prestations de l'organisme responsable d'au moins 20% des coûts du projet, création ou maintien d'emplois, création de valeur ajoutée, exigences d'offres/produits, structures ou processus novateurs - et leur compatibilité avec la politique régionale, respectivement le programme bernois de mise en œuvre, sera vérifiée lors du dépôt des demandes formelles.

Selon les 4 axes stratégiques, le programme du Jura bernois contient 16 nouvelles idées de projets pour lesquelles la réalisation concernera des échelles territoriales différentes.

A relever aussi que ce programme établit, au chapitre 2, un bilan de la première période 2008-2011, qui montre que ce nouveau programme s'inscrit dans la continuité logique des travaux réalisés jusqu'à présent.

Comme pour le premier programme, le canton de Berne va prendre connaissance des projets de chacune des régions pour proposer à son tour un programme bernois 2012-2015 de mise en œuvre de politique régionale et le transmettre au SECO.

¹ Les termes utilisés dans ce document pour désigner les personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

² Limité aux énergies renouvelables dans le premier programme, cet axe d'intervention regroupe maintenant les techniques de mesures, l'efficacité des ressources, l'économie hydraulique, la gestion des déchets, le recyclage, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le stockage de l'électricité.

³ Les axes « réformes » et « offres novatrices » ont été fusionnés, ils concernent d'une part les projets qui répondent aux critères de la NPR et menés dans les secteurs de la santé, de la formation, des affaires sociales, d'autre part les projets de réforme des régions, des organisations économiques et touristiques ou d'autres organisations régionales.

2. Introduction

Les principes régissant la mise en œuvre de la LPR au niveau cantonal restent inchangés pour la période quadriennale 2012-2015. Le canton souhaite consolider et développer encore davantage les stratégies et outils existants, poursuivre des collaborations éprouvées, appliquer les objectifs de la Confédération tout en les interprétant de manière suffisamment large pour les concilier avec les autres stratégies cantonales et prendre en compte les facteurs d'implantation cantonaux importants, soutenir en priorité les projets qui, de par leur action ou localisation, concernent l'espace rural.

Le programme de mise en œuvre cantonal LPR restera concentré sur les 4 axes stratégiques d'intervention « tourisme », « industrie », « cleantech », « réformes et offres novatrices », qui ont fait leurs preuves. La nature de ces priorités stratégiques est telle qu'il est impossible de les mettre en œuvre en 4 ans seulement ; leur application sera donc poursuivie.

2.1. Mandat et but

Selon les directives cantonales, les régions ont jusqu'au 18 mars 2011 pour remanier leur stratégie de développement régional LPR sur la base de leur programme de promotion actuel et des expériences de mise en œuvre faites jusqu'à présent. Les travaux à réaliser consistent principalement à actualiser la liste des projets ainsi qu'à trouver et développer des idées de projets correspondant à l'orientation voulue par la LPR, le tout avec le concours des acteurs régionaux.

Un groupe de travail a été créé pour l'élaboration de ce présent programme.

2.2. Composition du groupe de travail

Katherine von Ah, directrice de Jura bernois Tourisme

David Bangerter, secrétaire de la Chambre d'économie publique du Jura bernois

Francis Daetwyler, secrétaire de l'Association régionale Centre-Jura

Pauline Gigandet, chargée de projet en développement régional rural à la Fondation Rurale Interjurassienne

Etienne Maillefer, chef de projet région Jura bernois pour la promotion économique du canton de Berne

Sophie Ménard, secrétaire de la Chambre économique Bienne-Seeland

Pierre Mercerat, responsable du coaching d'entreprise pour le Jura bernois et membre de la section économie du Conseil du Jura Bernois

Serge Rohrer, directeur du Centre de formation professionnel francophone (Ceff)

Christian Vaquin, membre du comité de l'ARJB et conseiller municipal de Moutier

Fabien Vogelsperger, directeur du Parc régional Chasseral

Animation

André Rothenbühler, secrétaire de l'Association régionale Jura-Bienne,

Emilien Queloz, collaborateur à l'Association régionale Jura-Bienne / **Guillaume Lachat** (pour les premières séances)

2.3. Déroulement du mandat

Le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises pour élaborer le présent rapport. En outre, deux sous-groupes ont été constitués pour réfléchir à des thématiques plus particulières, à savoir un sous-groupe « développement industriel » et un sous-groupe « développement territorial et touristique ». En dehors de ces séances, d'autres contacts ont été pris par l'ARJB pour complément, notamment dans le domaine touristique et énergétique.

Le présent rapport a été validé par ce groupe de travail le 22 février 2011, soutenu par la section économie du CJB le 8 mars et approuvé par le comité de l'ARJB en séance du 9 mars. Il a été transmis au Beco le 18 mars 2011.

Du 11 avril au 8 mai le Canton, à son tour, nous soumettra son projet cantonal pour avis et en début juillet le PMOE LPR bernois sera transmis au SECO. Ensuite, la conclusion de la convention avec la Confédération et l'arrêté du Conseil-exécutif seront finalisés aux mois de novembre et décembre 2011.

2.4. Appréciation qualitative des expériences faites jusqu'à présent

Le tableau de la page 5 présente le bilan de réalisation des projets annoncés pour le programme 2008-2011.

Sur les 21 projets mentionnés alors :

- 10 peuvent être considérés comme réalisés auxquels il faut ajouter 4 autres projets intervenus en cours de programme. La plupart de ces projets seront poursuivis au cours de la période 2012-2015.
- 6 projets n'ont pas été réalisés mais seront repris et développés au cours de la période 2012-2015.
- 5 projets n'ont pas été réalisés. Une réalisation partielle sera néanmoins possible :
 - par le DOTI⁴ pour les projets Bellelay et Tour de Moron,
 - par le canton du Jura pour le CREA⁵,
 - par Jura&Trois-Lacs pour les offres HPM (Human Powered Mobility) et équestres,
 - par le Parc régional Chasseral pour une maison du terroir à Sonceboz.
- A relever encore que dans le cadre des mesures de relance en 2009, 4 projets d'infrastructures ont obtenu des promesses de prêts sans intérêt (Saint-Imier : 500'000.- pour le bâtiment des Rameaux /Mémoires d'ici et 2'000'000.- pour un bâtiment d'accueil touristique aux Savagnières ; Tramelan : 200'000.- pour les assainissements énergétiques de la patinoire et de l'école ménagère).

La mise en œuvre du programme 2008-2011, premier programme de la LPR, appelle par ailleurs les autres commentaires suivants :

- Très peu de projets concernent seulement le Jura bernois. La **géométrie variable** selon la portée du projet dicte les organisations à mettre en place - tantôt à l'échelle interjurassienne, celle de la future conférence régionale ou encore celle de l'Arc jurassien.

Le prochain programme devra mieux en tenir compte et établir les mécanismes qui facilitent les coordinations et les financements interrégionaux et intercantonaux.

- Tous les projets ont pu trouver place dans les domaines d'action stratégiques. Ceux-ci sont donc opportuns et nous soutenons leur reconduction.
- La collaboration avec le canton de Berne pour la validation des projets concernant le Jura bernois a été bonne. La mise en œuvre des projets intercantonaux s'est avérée plus difficile.
- Les maîtres-mots pour les projets de LPR sont **valeur ajoutée, innovation et réseau**. Les conséquences pour les différents promoteurs de projets LPR sont complications et temps supplémentaire à consacrer, à fortiori pour des projets intercantonaux. Ces variables « complications » et « temps supplémentaire » sont à prendre en considération dans le second programme LPR.

Pour le Jura bernois, ce facteur « temps supplémentaire » se traduit par le fait que plusieurs projets ont démarré plus tard que prévu et se poursuivront lors de la période 2012-2015.

- L'information des porteurs potentiels de projets n'a pas été efficace et les nouveaux projets ont été insuffisants. Les acteurs du domaine touristique ont été ceux qui ont le mieux saisi et bénéficié de la LPR. C'est avec eux que l'ARJB a le mieux collaboré.
- Outre le secteur touristique, l'ARJB a consacré énormément de temps dans le domaine d'action stratégique « réformes » et les travaux dans ce secteur vont demeurer importants lors du prochain programme.

⁴ Développement de l'offre touristique interjurassienne : projet LPR accepté par JU et BE, qui va débiter en 2011 et se poursuivre jusqu'en 2014.

⁵ Centre interjurassien d'expression des arts de la scène : projet refusé par le Conseil-exécutif bernois, mais qui va être poursuivi par le canton du Jura.

Au chapitre des **forces** de la mise en œuvre du programme du Jura bernois, il y a lieu de citer :

- L'expérience et les moyens humains mis en œuvre par l'ARJB, rendus possibles par les soutiens financiers du Beco.
- La confiance accordée par le canton de Berne à ses régions, qui sont chargées des développements opérationnels.
- Les collaborations et les coordinations établies au cours de cette première période.
- Les possibilités de soutien accordées à des études préparatoires d'un projet.

Au chapitre des **faiblesses**, nous relevons :

- La baisse d'intérêt des communes et d'autres acteurs due à la complexité de la LPR, à l'abandon de soutiens aux infrastructures de base et la très grande sélectivité pour le soutien aux infrastructures de développement. L'aide individuelle aux communes n'est quasiment plus possible et celles-ci ne s'intéressent donc plus à la politique régionale.
- Le temps (et l'argent) requis pour préparer des projets (ou avant-projets) susceptibles d'être ensuite soutenus au titre de la LPR.
- Les difficultés de communiquer sur la LPR et en corollaire le peu d'acteurs s'intéressant à développer des projets, en particulier dans le secteur industriel.
- La disparition de régions voisines de développement et la perte d'échanges qui n'ont pas pu être compensés avec les responsables cantonaux chargés de la politique régionale ; les collaborations ont été rendues ainsi plus difficiles.

Au chapitre des **défis/opportunités**, nous relevons :

- Les acquis accumulés (contacts, groupes de travail, plateformes, approfondissement de thèmes) lors de cette première période qui permettront la mise en œuvre de plus de projets au cours de la deuxième période 2012-2015.
- Les nombreuses réflexions sur des réformes organisationnelles à tous niveaux qui ont mis en évidence les changements à opérer pour plus d'efficacité.
- La bonne santé économique de la région, qui a surmonté la crise sans gros dégâts et qui pourra profiter de la reprise plus rapidement que prévu. Mais il convient cependant aussi de remarquer que cette reprise économique est fragile et que des paramètres extérieurs tels que la cherté du franc menacent cette reprise.

Bilan de réalisation des projets du programme 2008-2011		
Projets	Domaine stratégique / Périmètre concerné	Degré de réalisation
Arc jurassien des microtechniques	Industrie / BEJUNE	1 ^{ère} étape réalisée, poursuite sur 2012-15
Cluster de la précision	Industrie / Jura bernois Bienne/Seeland	Réalisé, poursuite (sans LPR) sur 2012-15
Promotion commune des projets innovants	Industrie / Jura bernois	Non réalisé, repris et adapté pour 2012-15
Pôle industriel en réseau	Industrie / Jura bernois	Non réalisé, repris et adapté pour 2012-15
Centre technique du moule	Industrie / Jura bernois	Réalisé
Collaboration Jura&Trois-Lacs	Tourisme / 6 cantons	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Plateforme de développement de l'offre touristique	Tourisme / Jura bernois et Jura	Réalisé (DOTI), poursuite sur 2012-15
Développement des offres HPM et équestres	Tourisme / Arc jurassien	Non réalisé, repris partiellement par J3L sur 2012-15
Réseau des maisons du terroir	Tourisme / Arc jurassien	Non réalisé, actions dans différentes régions
Tour de Moron	Tourisme / Jura bernois	Non réalisé, reprise souhaitée par DOTI
Bellelay	Tourisme / Jura bernois	Non réalisé, reprise souhaitée par DOTI
Etang de la Gruère	Tourisme/ Jura bernois et Jura	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Autonomie énergétique	Energie / Jura bernois	Non réalisé, reprise adaptée sur 2012-15
Production d'énergies renouvelables	Energie / Jura bernois	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Valorisation des énergies renouvelables	Energie / Jura bernois	Non réalisé, reprise adaptée sur 2012-15
Collaboration interrégionale	Réformes / Jura bernois-Arc jurassien	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Associations régionales de développement	Réformes / Jura bernois	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Collaborations intercommunales	Réformes / Jura bernois	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Centre Régional d'Expression Artistique (CREA)	Offres novatrices / Jura bernois et Jura	Non réalisé, abandonné par BE
Parc régional Chasseral	Offres novatrices / Jura bernois et Neuchâtel	Non réalisé, poursuite sur 2012-15
Mémoire d'ici	Offres novatrices / Jura bernois	Projet réalisé mais pas pour son extension prévue selon la NPR (centres de compétences), poursuite sur 2012-15
Autres projets réalisés pendant la période 2008-2011		
Marguerite	Offres novatrices / Jura bernois-Jura	Réalisé
Tête-de-Moine	Tourisme / Jura bernois-Jura	Réalisé
Etude sur le rapprochement des Chambres économiques	Réformes / Jura bernois - Seeland	Réalisé
Etude JuraEole	Energie / Jura bernois - Jura	Réalisé, poursuite sur 2012-15

3. Bases

3.1. Stratégie de développement régional LPR pour le Jura bernois

Situation

Le Jura bernois est une région avec plusieurs spécificités qu'il faut prendre en compte pour la mise en œuvre de la LPR.

Economie : La région est très industrialisée, avec plus de 45% des emplois dans le secteur secondaire. Tournée vers l'exportation internationale, elle dépend fortement des conditions-cadres nationales et mondiales (traités commerciaux, accords bilatéraux, force du franc, politique industrielle) et des fluctuations conjoncturelles. En effet, les sous-traitants des biens d'équipement sont les premiers à souffrir de ralentissements de la croissance, mais enregistrent également des performances rapides en périodes de haute conjoncture. La meilleure résistance de notre tissu industriel aux aléas conjoncturels est un enjeu majeur.

D'autres secteurs économiques ont des potentiels encore sous-exploités, parmi lesquels le tourisme et l'agriculture. L'un et l'autre doivent s'inscrire dans une démarche qualitative et en réseau pour améliorer leur situation. Des avancées conséquentes ont eu lieu dans ces deux secteurs avec la création de la destination intercantonale Jura&trois-Lacs dans le secteur touristique et les nombreux travaux de la Fondation rurale interjurassienne en faveur de l'agriculture.

Enfin, le Jura bernois a des potentiels certains dans les énergies renouvelables (eau, vent, soleil et bois).

Culture et identité : Le Jura bernois est une région romande, très attachée à son identité, qui représente 5% de la population cantonale. Il bénéficie d'un statut particulier garanti par la constitution cantonale. La mise en œuvre de ce statut particulier incombe au Conseil du Jura bernois (CJB). Celui-ci en est à sa deuxième législature et le recours à ses services par le Jura bernois et le canton de Berne est largement utilisé. La suite des travaux de l'AIJ, l'éventuelle mise en place d'une conférence régionale et la nouvelle Loi sur l'encouragement des activités culturelles sont trois dossiers sur lesquels les propositions du CJB seront particulièrement importantes pour la région au cours de la période 2012-2015.

Urbanisation et transports : La région ne possède pas de centre et est largement influencée par les agglomérations qui l'entourent, principalement Bienne, mais aussi La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Delémont. Cependant, le territoire bâti, concentré dans des villages en fond de vallée, de même que la proportion importante de zones industrielles, rapprochent davantage le Jura bernois des problématiques urbaines que rurales.

Les transports et de bonnes voies de communication sont ainsi d'une importance vitale pour son développement futur. Des infrastructures performantes dans le domaine des technologies de l'information constituent un autre enjeu d'importance.

En dehors des vallées très urbanisées, la nature et le paysage sont très bien préservés et constituent également des richesses à entretenir.

La région a élaboré sa première conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) qui vise à mieux mettre en relation les problématiques des transports et de l'urbanisation en concentrant les zones urbanisées à proximité des voies de transport. La mise en œuvre de cette première CRTU doit ouvrir la voie à de nouvelles réflexions et collaborations intercommunales en matière d'aménagement du territoire et d'utilisation du sol.

Institutions : Le Jura bernois compte un grand nombre d'institutions. Le Conseil du Jura bernois, 50 communes, 2 régions de montagne, 4 associations de Maires, plusieurs organisations économiques. Il collabore étroitement au sein de l'espace BEJUNE⁶, l'assemblée interjurassienne, la Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois, la Fondation rurale interjurassienne, la destination Jura&Trois-Lacs ou encore arcjurassien.ch. Il assure aussi des coordinations avec ses régions voisines au sein de l'association seeland.biel/bienne, le projet

⁶ Abréviation de Berne-Jura-Neuchâtel, l'espace BEJUNE a d'abord concerné la formation des enseignants. Depuis, d'autres collaborations sont effectives à cette échelle.

RUN, le Conseil biennois des affaires francophones, la chambre d'économie Bienne-Seeland ou Toursime Bienne-Seeland.

Le premier programme relevait certaines redondances parmi ces structures multiples qui se penchent souvent sur les mêmes dossiers. Depuis lors, différentes actions ont été engagées pour améliorer la situation parmi lesquelles il convient de citer :

- L'étude sur l'avenir des associations économiques du Jura bernois (menée en 2007 par l'ARJB avec soutien LPR) qui a débouché sur l'introduction de contrats de prestations entre la Conférence des Maires et ces associations avec une contribution unique perçue et redistribuée en leur faveur. La grande majorité des communes (42 sur 49) soutiennent ce système.
- L'étude sur le rapprochement des chambres d'économie publique du Jura bernois et de Bienne-Seeland (menée en 2010 avec soutien LPR) qui propose différentes actions pour un rapprochement progressif et une réalisation commune de différentes tâches.
- Les études sur la création d'une conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois qui ont débouché sur deux consultations en 2009 sur le modèle, en 2010 sur la proposition concrète de réalisation. Ce projet propose une grande simplification des structures. Il sera poursuivi et ponctué par un vote en 2012 ou 2013.
- Le rapport final de l'assemblée interjurassienne d'avril 2009 qui propose deux pistes institutionnelles « statu quo+ » ou « nouveau canton à 6 communes » susceptibles d'apporter aussi de grands changements structurels pour le Jura bernois.

Il faut enfin signaler qu'à l'échelle intercommunale, plusieurs projets de fusions sont à l'étude (Bas-Vallon, Plateau de Diesse, Moutier et sa Couronne et Vallée de Tavannes avec Tramelan et Petit-Val).

Objectifs stratégiques à long terme

En fonction de la situation décrite ci-dessus, les éléments essentiels de la stratégie future de développement du Jura bernois sont :

- La diversification de la production industrielle et une très haute qualité dans toutes les niches à haute valeur ajoutée pour mieux résister aux fluctuations conjoncturelles.
- Un excellent réseau de formation, des entreprises leaders et un système performant de transfert de technologies pour conserver un haut degré de qualité industrielle et un fort potentiel d'innovation.
- Des offres touristiques dégagant plus de valeur ajoutée et une promotion à effectuer avec nos voisins pour des gains d'efficacité.
- Une production agricole davantage tournée vers des spécialités régionales et s'appuyant sur un environnement de qualité, support d'excellents produits du terroir et de prestations touristiques.
- L'exploitation des sources d'énergie renouvelable et l'utilisation rationnelle de l'énergie par la population et les entreprises.
- Une identité forte et l'affirmation de la partie romande du canton dans les domaines culturels et de la formation, ainsi que le développement de relations étroites avec nos partenaires de l'Arc jurassien et de la région biennoise bilingue, avec une participation active aux processus d'agglomération en cours.
- Une image de région attractive.
- Des voies de communication performantes pour faciliter les relations internes et l'accessibilité aux agglomérations externes, ainsi que de bonnes infrastructures liées aux technologies de l'information.
- Un développement de l'urbanisation axé sur les voies de communication.
- Une réduction de la dispersion des forces par des regroupements et de meilleures collaborations des institutions (au sein du Jura bernois et avec nos voisins).
- L'utilisation optimale des formes institutionnelles futures et de projets susceptibles d'être soutenus par les instances cantonales et fédérales.

3.2. Vision

Le Jura bernois a les atouts nécessaires pour figurer parmi les gagnants de la compétition que se livrent les différentes régions du pays et de l'étranger.

Pour cela, il faut d'abord que son industrie continue d'être très performante, grâce à :

- un savoir-faire entretenu par une main-d'œuvre suffisante et bien formée avec un management efficace et sensible aux réalités régionales,
- un système de formation et de transfert de technologie répondant aux besoins actuels et futurs des entreprises,
- un réseau industriel ouvert sur nos voisins pour la production et le monde pour la commercialisation, capable de perpétuelles innovations,
- un réseau de transports en amélioration constante et des surfaces industrielles et d'habitations bien desservies,
- une fiscalité améliorée par la maîtrise des dépenses publiques grâce aux restructurations institutionnelles.

Il s'agit cependant d'être conscient que le Jura bernois est trop petit pour envisager un développement autonome. En s'appuyant sur une identité forte, la région doit résolument s'engager dans des alliances avec ses voisins et participer ainsi à des réseaux créateurs d'innovation et de valeur ajoutée. Seeland.biel/bienne et le RUN pour les questions d'urbanisation et de transports, l'Arc jurassien pour la formation, le tourisme et l'agriculture. D'autres projets verront aussi des collaborations à géométrie variable, par exemple dans les domaines de la culture et de l'énergie.

Pour que le Jura bernois puisse jouer un rôle actif et tirer pleinement profit de sa position centrale au sein de l'Arc jurassien, il faudra que les programmes cantonaux concernés reconnaissent et soutiennent les projets LPR visant à renforcer la cohésion globale et la compétitivité de cette grande région intercantonale. Le risque d'éclatement est sans cela réel, si chacune des régions venaient à se tourner exclusivement vers son agglomération la plus proche.

Pour plus d'efficacité à moindres coûts, il faudra ensuite se pencher sur un meilleur fonctionnement de nos institutions. Cela concerne en premier lieu les communes. Trop nombreuses, trop petites, confrontées à la complexité croissante de contraintes administratives et techniques, elles doivent revoir fondamentalement leur fonctionnement et trouver des solutions grâce parfois à des collaborations accrues et élargies, d'autres fois grâce aux fusions.

Enfin, les stratégies cantonales et fédérales imposent de revoir également le nombre et le fonctionnement de nos institutions régionales. La Confédération avec la LPR et la LPN⁷, le canton avec ses stratégies - pour les agglomérations et la coopération régionale / promotion différenciée de l'espace rural / de croissance - l'Arc jurassien et son réseau de collaborations dans les domaines de la formation, du développement industriel, du tourisme ou de l'agriculture, sont autant de partenaires avec lesquels il s'agira de construire notre avenir en adaptant nos structures régionales aux conditions externes tout en s'assurant du soutien de nos communes et des autres acteurs.

Finalement, il faudra aussi communiquer sur les atouts de notre région et améliorer une image perçue beaucoup trop négativement à l'extérieur.

⁷ Loi sur la protection de la nature, qui soutient les parcs naturels régionaux comme celui de Chasseral.

4. Liste des projets du programme 2012-2015⁸

Domaine d'action stratégique : tourisme		
Projets / périmètre concerné	Description	Statut
Collaboration Jura&Trois-Lacs 6 cantons	Assurer un mode de collaboration à long terme entre les différents partenaires et développer une marque touristique forte.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Plateforme de développement de l'offre touristique Jura bernois et Jura	Mise en place d'une plateforme de développement de l'offre touristique pour proposer des offres combinées.	Réalisé (DOTI), poursuite sur 2012-15
Développement des offres HPM et équestres Arc jurassien	Profiler l'Arc jurassien comme la région de la Human Powered Mobility.	Non réalisé, repris partiellement par J3L sur 2012-15
Réseau des maisons du terroir Arc jurassien	Développer le concept de « maison du terroir » en différents lieux stratégiques de l'Arc jurassien.	Non réalisé, actions dans différentes régions
Tour de Moron Jura bernois	Valoriser la Tour de Moron comme site touristique d'importance.	Non réalisé, reprise souhaitée par DOTI
Bellelay Jura bernois	Valoriser le site de Bellelay et en faire un véritable pôle de développement touristique pour le Jura bernois.	Non réalisé, reprise souhaitée par DOTI
Etang de la Gruère Jura et Jura bernois	Etude de valorisation touristique du site.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Tête-de-Moine Jura bernois et Jura	Valorisation de 3 centres de production et d'accueil.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Offre et accueil dans la destination Jura&Trois-Lacs 6 cantons (BE, JU, NE, SO, FR, VD)	Développer de nouveaux produits et encadrer le personnel des offices du tourisme dans leurs nouvelles tâches.	Nouveau Programme 2012-15
Réorganisation concertée de JBT et TBS Jura bernois et Bienne/Seeland	Assurer l'adaptation des structures de JBT et TBS à la destination J3L et favoriser leur rapprochement.	Nouveau Programme 2012-15
A cheval au Parc régional Chasseral BEJUNE	En s'appuyant sur les réseaux équestres existants, créer des offres touristiques clé en main de randonnée à cheval.	Nouveau Programme 2012-15
Maison du terroir à Sonceboz Jura bernois	Créer un point de vente des produits du terroir dans une ancienne scierie hydraulique à Sonceboz-Sombeval.	Nouveau Programme 2012-15
Création de ViaRegio au Parc régional Chasseral BEJUNE	Créer des offres de randonnées touristiques qui mettent en valeur les sites historiques.	Nouveau Programme 2012-15

⁸ Les projets sont indiqués par domaine d'action stratégique ; les parties grisées reprennent les projets du programme 2008-2011.

Qualité + Jura bernois et Jura	S'inscrire dans une démarche de qualité par l'obtention d'un label.	Nouveau Programme 2012-15
Maison Chasseral – Les Savagnières Jura bernois et Neuchâtel	Infrastructure d'accueil et d'hébergement, à vocation pédagogique, pour classes, groupes et personnes individuelles.	Nouveau Programme 2012-15
Balcon régional des Reussilles Jura bernois	Infrastructures d'accueil pour des manifestations et des activités touristiques (site multi-loisirs).	Nouveau Programme 2012-15

Domaine d'action stratégique : industrie		
Arc jurassien des microtechniques BEJUNE	Mise en place d'un système commun de transfert de technologies, construction d'un réseau de soutien aux PME et d'un guichet unique.	1 ^{ère} étape réalisée, poursuite sur 2012-15
Cluster de la précision Jura bernois et Bienne/Seeland	Renforcer les activités du cluster de la précision, projet initié par le canton de Berne.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Promotion commune des projets innovants Jura bernois	Promotion coordonnée et regroupement des forces pour l'animation et la promotion des 4 projets principaux du rapport Bloch.	Non réalisé, repris et adapté pour 2012-15 (développement coordonné de pôles industriels)
Pôle industriel en réseau Jura bernois	Renforcement du pôle industriel en réseau selon les principes de concentration décentralisée d'infrastructures et de développement.	Non réalisé, repris et adapté pour 2012-15 (développement coordonné de pôles industriels)
Centre technique du moule Jura bernois	Structure de formation de base et continue d'agent technique des matières synthétiques.	Réalisé
Développement coordonné de pôles industriels Jura bernois	Concentrer l'accueil de nouvelles entreprises sur quelques pôles d'importance régionale et en assurer la promotion commune.	Nouveau Programme 2012-15
Avenir des métiers techniques Arc jurassien	Fédérer et coordonner toutes les actions pour augmenter l'intérêt des jeunes pour une formation technique correspondant aux besoins des entreprises de la région.	Nouveau Programme 2012-15
Cité des métiers techniques Arc jurassien	Création d'une cité des métiers techniques virtuelle.	Nouveau Programme 2012-15
Ateliers du futur Jura bernois	Organisation, animation et suivi de plusieurs ateliers de travail annuels, sur des grands thèmes touchant nos entreprises.	Nouveau Programme 2012-15
Centre de compétences étampes	Etendre les activités du centre technique du moule au domaine des étampes	Nouveau Programme 2012-15

Domaine d'action stratégique : énergies renouvelables		
Autonomie énergétique Jura bernois	Réaliser le bilan énergétique du Jura bernois et définir les aménagements et les installations d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie.	Non réalisé, reprise adaptée sur 2012-15
Production d'énergies renouvelables Jura bernois	Soutien à la production d'énergies renouvelables en fournissant les bases nécessaires pour leur développement.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Valorisation des énergies renouvelables Jura bernois	Profiler la région comme un centre de compétence unique en Suisse.	Non réalisé, reprise adaptée sur 2012-15
JuraEole Jura bernois et Jura	Etude pour préserver les intérêts publics liés aux éoliennes et permettre aux collectivités publiques régionales de prendre le contrôle du développement éolien pour en « optimiser » les retombées positives.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Société « Eole Interjura SA » Jura bernois et Jura	Suite de JuraEole. Créer une société en mains publiques dont le but est l'application et le respect des axes de l'intérêt public en matière d'énergie éolienne.	Nouveau Programme 2012-15
Développement des filières énergétiques Jura bernois et Jura	Créer des passerelles entre les filières énergétiques et développer des synergies, grâce notamment à l'expérience et aux fonds de la société JuraEole SA.	Nouveau Programme 2012-15

Domaine d'action stratégique : réformes		
Collaboration interrégionale Jura bernois et Arc jurassien	Plateforme d'échanges et de collaboration entre cantons et régions de l'Arc jurassien (suite du GCLIM).	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Associations régionales de développement Jura bernois	Renforcer les collaborations des associations œuvrant pour le développement.	Réalisé, poursuite sur 2012-15
Collaborations intercommunales Jura bernois	Proposer de nouvelles formes de collaborations pour la réalisation de projets de développement.	Réalisé, poursuite sur 2012-15

Domaine d'action stratégique : offres novatrices		
Centre Régional d'Expression Artistique (CREA) Jura bernois et Jura	Aménagement de 2 salles adaptées aux multiples arts de la scène.	Non réalisé, abandonné par BE
Parc régional Chasseral Jura bernois et Neuchâtel	Développement d'offres novatrices.	Non réalisé, reprise sur 2012-15

Mémoire d'ici Jura bernois	Centre de compétences en histoire économique et sociale	Non réalisé pour sa partie NPR de centre de compétences, reprise sur 2012-15
Marguerite Jura bernois et Jura	Programme sur 4 axes pour développer l'agritourisme.	Réalisé, poursuite sur 2012- 15
Filières alimentaires en réseaux Jura bernois et Jura	Développer l'activité économique des filières alimentaires régionales du champ à l'assiette.	Nouveau Programme 2012-15

5. Fiches

5.1 Tourisme

Offre et accueil dans la destination Jura&Trois-Lacs

Idée du projet : En complément à la création de la destination Jura&trois-Lacs, avec une seule société de marketing pour toutes les régions, il s'agit maintenant pour les offices de se concentrer sur l'offre et l'accueil. Pour assurer, dans la phase initiale de ce changement radical, la coordination des produits et l'encadrement des personnels des offices dans leurs nouvelles tâches, il est proposé un projet de politique régionale avec l'engagement de quatre EPT.

Objectifs :

- Création de nouveaux produits concernant plusieurs ou toutes les régions formant la destination.
- Encadrement, conseil, coaching et formation du personnel des offices et des prestataires dans leurs nouvelles tâches.
- Partenariats logistiques pour réaliser des économies d'échelle (informatique, accueil, signalétique, etc.).
- Mise en place d'un système performant de monitoring.

Responsable et organes y participants :

Estimation des coûts : Fr. 750'000.- /an sur 4 ans

Financement envisagé :

6 cantons et Confédération par LPR : Fr. 600'000.-/an

Offices du tourisme : Fr. 100'000.-/an

RVAJ : Fr. 50'000.-/an

Réorganisation concertée de JBT et TBS

Idée du projet : La création de la destination Jura&Trois-Lacs provoquera des bouleversements importants dans le fonctionnement et le financement de JBT et TBS. Pour favoriser cette transition et garantir le maintien de ces offices, qui assurent au sein de la destination les indispensables liens de proximité avec les prestataires et les visiteurs, il sera fait appel à la LPR pour la période 2012-2015.

Objectifs :

- Soutenir la réorganisation de JBT et TBS pour l'accomplissement de leurs nouvelles tâches.
- Transformer la politique d'accueil selon les nouvelles tâches et en fonction de la nouvelle échelle qu'est la destination Jura&Trois-Lacs.
- Réaliser en commun les tâches qui peuvent l'être.
- Assurer le fonctionnement et les financements futurs.

Estimation des coûts : A déterminer

A Cheval au Parc régional Chasseral

Idée du projet : En s'appuyant sur les réseaux équestres existants, créer une offre touristique clé en main de randonnée à cheval sur deux jours autour du Chasseral. Connecter ces réseaux avec ceux des régions voisines.

Objectifs :

- Développer les offres touristiques.
- Mettre en réseau les prestataires concernés par le cheval et la restauration.
- Valoriser le réseau d'itinéraires équestres existants.

Responsable et organes y participant :

- L'association réseau équestre Chasseral (AREC),
- l'association réseau équestre des Franches Montagnes (AREF),
- l'association équestre neuchâteloise,
- des restaurateurs et agriculteurs concernés par l'itinéraire,
- Le Parc régional Chasseral.

Estimation des coûts :

- Choix de l'itinéraire : Fr. 20'000.-
- Mobilisation des prestataires : Fr. 30'000.-
- Montage de l'offre touristique (prix, organisation pratique) : Fr. 30'000.-

Financement : LPR et prestataires

Maison du terroir à Sonceboz

Idée du projet : Il s'agit de créer un point de vente des produits du terroir dans une ancienne scierie hydraulique à Sonceboz-Sombeval.

Le bâtiment concerné est un bâtiment historique en voie de restauration pour éviter son effondrement. Cette restauration est assurée par la commune et l'association de la Scierie. Il s'agit à présent de préciser la vocation de ce bâtiment prochainement restauré.

Créer un point de vente de produits du terroir largement accessible est un atout pour les produits du terroir de la région dont l'écoulement reste encore confiné à quelques magasins. Cela apportera un souffle et une impulsion aux bouchers, fromagers et agriculteurs et créera une image de marques positive pour toute la région.

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux produits du terroir aux visiteurs et habitants.
- Promouvoir les produits du terroir.
- Donner une nouvelle vie à un bâtiment historique.

Responsable et organes y participant :

- La commune de Sonceboz
- L'association de la Scierie de Sombeval
- La Fondation rurale interjurassienne
- Le Parc régional Chasseral

Estimation des coûts : Fr. 150'000.-

- Mobilisation des producteurs (Fr. 20'000.-)
- Organisation (approvisionnement, gestion, vente) à mettre en place (Fr. 30'000.-)
- Aménagements spécifiques (gondoles, réfrigérateurs, points d'eau, signalisation etc...) (Fr. 100'000.-)

Financement : Parc, FRI, commune et LPR

Via Regio au Parc régional Chasseral

Idée du projet : Il s'agit de créer des offres de randonnées touristiques qui mettent en valeur les richesses notamment historiques. Ces offres sont développées dans le cadre des Via Regio tel que proposé par l'organisation Via Storia. La collaboration avec cet organisme permet également d'avoir accès à une plate-forme marketing : le présent projet ne prendra donc pas en compte cet aspect.

Plusieurs itinéraires ont été identifiés. Toutefois pour la période 2012-2015, seules les Via Regio « les Chemins de la Suze, de la Chaux-de-Fonds à Bienne », et « le Chemin des Métairies » seront mises en œuvre.

D'autres Via Regio, comme la voie Romaine « Tavannes / Tramelan / Saignelégier » seraient intéressantes à réaliser mais ce n'est pas le Parc qui en assurera la maîtrise d'œuvre.

Objectif :

- Faire en sorte que la randonnée pédestre génère davantage de retombées économiques.
- Mettre en valeur le patrimoine
 - o Industriel le long de la Suze
 - o Agricole et pastorale avec le chemin des métairies
- Créer des liens entre prestataires.

Responsable et organes y participant :

Estimation des coûts : pour 2 itinéraires Fr. 160'000.-

Par Via Regio : Fr. 80'000.-

- Analyse des éléments à valoriser : Fr. 20'000.-
- Mobilisation des partenaires : Fr. 30'000.-
- Mise en place d'une offre touristique : Fr. 30'000.-

Financement : à déterminer

Qualité +

Idée du projet : La qualité joue un rôle compétitif décisif et à ce titre, est créatrice de valeur ajoutée. La clientèle y est sensible et de ce fait, un label permettra si possible de l'identifier. Ce dernier a l'avantage de donner un visage à la qualité en valorisant les prestations attendues par la clientèle et certifiant la qualité des prestations.

Les prestataires⁹ en agritourisme du Jura bernois et du canton du Jura → 30 visés - et/ou en tourisme rural¹⁰ - acquièrent un label de référence reconnu en Suisse et compatible (label Q de la FST décliné en QQQ, dans ce cas viser le QQ, Ecolabel, Steinbock, etc.) dans le but d'améliorer leur qualité et leur professionnalisme ainsi que de pouvoir s'inscrire dans une démarche de qualité globale souhaitée ou requise par diverses instances ou institutions afin d'être reconnu comme partenaire. Mettre en place une communication axée sur la qualité des prestations proposées.

Objectif :

- Clarifier et étudier le label le plus opportun en fonction du contexte, de la demande du marché, des infrastructures et des mesures à mettre en place (choix d'un label, par exemple, programme Qualité de la Fédération Suisse du Tourisme (les 3 Q), l'Ecolabel de l'Union européenne, le label Steinbock, etc.) - 12 j/p.
- Sensibiliser, informer, inciter, motiver et recruter les prestataires intéressés dans le cadre d'une démarche collective - 12 j/p.
- Mettre en place un concept d'aide et de conseils à l'acquisition du label visé par des mesures individuelles et collectives (formation, ateliers, visites, échanges de pratiques, etc.) - 30 prestataires x 2 j/p.

⁹ A notre connaissance, un seul prestataire possède le label Q sur environ 150.

¹⁰ Une autre alternative serait d'étendre l'acquisition d'un label à l'ensemble du tourisme rural de la région Jura bernois/Canton du Jura, voire Jura Région/3 Lacs.

- Clarifier les nécessités d'investir et au besoin, établir des budgets d'investissement, respectivement élaborer des dossiers (par exemple, Ecolabel -> isolation, chauffage, eau, etc.) – 30 prestataires x 2 j/p.
- Mettre en place des cours de formation continue dans le but de maintenir le niveau atteint, optimiser le système mis en place, échanger sur les pratiques et des expériences. 10 j/p.
- Communiquer sur les 30 prestataires en agritourisme ayant mis en place un système qualité afin de créer une émulation autour de la qualité (conférence de presse, témoignages, mise en avant du label sur le site internet et sur un dépliant). 5 j/p.
- Coordination du projet et rédaction d'un rapport 15 j/p.

Responsable et organes y participant :

- Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon/Loveresse
- Jura bernois Tourisme et Jura Tourisme
- Parc Chasseral et Parc du Doubs

Estimation des coûts :

Env. Fr. 152'000.- (dépend du nombre de prestataires) cf j/p * fr. 104.- * 8.4 heures

Env. fr. 10'000.- frais de matériel

+ Eventuels investissements immatériels pour satisfaire aux critères du label (-> Ecolabel)

Financement : LPR, OFAG (si investissements), Prestations propres des partenaires, Prestations des prestataires certifiés.

Maison Chasseral – Les Savagnières

Idée du projet : Infrastructure d'accueil et d'hébergement pour des classes, des groupes et des personnes individuelles. Ce bâtiment se veut exemplaire quant à sa construction (énergie, grise, matériaux, etc.). Il est construit en suivant la norme Minergie et utilisera des énergies renouvelables. La qualité du bâtiment a une vocation pédagogique.

Objectif :

- Mieux faire connaître la région, son environnement et les activités existantes afin de contribuer à son développement harmonieux.
- Offrir des possibilités d'hébergement, d'accueil pour des classes, des groupes et des personnes individuelles.
- Faciliter l'organisation de nouvelles activités de découverte et de loisirs.

Responsable et organes y participant : Fondation Maison Chasseral – Les Savagnières, les communes de Saint-Imier et Savagnier, Les Bugnenets-Savagnières SA et le Parc régional Chasseral.

Estimation des coûts : A définir.

Financement : A définir.

Balcon régional des Reussilles

Idée du projet : Infrastructure d'accueil pour des manifestations et des activités touristique (site multi-loisirs).

Objectif : Diversifier les possibilités d'activité, en réalisant une infrastructure complémentaire de ce qui existe (centre de loisirs de Saingnégier, Bellelay, etc.) dont l'originalité résidera dans la construction d'une structure atypique en bois, réalisée par l'école suisse du bois, mettant en valeur les nouvelles technologies de constructions.

Responsable et organes y participant : Commune de Tramelan, autres partenaires.

Estimation des coûts : En cours de définition.

Financement : Participation communale, financements de tiers.

Autre : Ce projet a fait l'objet d'une étude de potentialité à fin 2010. Il n'est pas encore chiffré. La Commune de Tramelan doit décider d'ici mi-mars si elle l'inclut à son programme de législation.

5.2 Industrie

Développement coordonné de pôles industriels

Idée du projet : Pour poursuivre son développement, le Jura bernois doit pouvoir s'appuyer sur des pôles industriels forts, avec des entreprises performantes qui permettront d'en attirer d'autres.

En s'appuyant sur l'existant (parc technologique de Saint-Imier, Espace Défi à Tramelan) et les planifications en cours (usines-relais à Moutier et Tavannes, pôles industriels définis dans la CRTU), il s'agit de développer une stratégie coordonnée (maillage) d'accueil de nouvelles entreprises innovantes et à haute valeur ajoutée.

Cette politique devra permettre d'agir à la fois sur :

- La mise à disposition de locaux pour des entreprises (par la construction d'usines-relais, de parcs technologiques ou de parcs industriels).
- La collaboration des communes pour la mise à disposition et la viabilisation de zones industrielles d'importance régionale (zones intercommunales avec partage des investissements et des retombées financières).
- La recherche de nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée avec effets d'entraînement pour la filière microtechnique régionale.
- La promotion commune des pôles existants et futurs.
- La conception urbanistique et architecturale des pôles industriels.

Objectifs :

- Faciliter l'implantation ou le redéploiement d'entreprises à haute valeur ajoutée.
- Disposer de terrains et de locaux conformes à la fois aux nouvelles exigences légales (taille, desserte) et à celles des entrepreneurs (moderne et fonctionnels).
- Assurer à moyen terme, en fonction de l'évolution favorable des conditions-cadres (A16, transports publics) la disponibilité de terrains et de locaux.
- Améliorer l'image industrielle de la région (réseau d'entreprises top-niveau).

Coûts : A chiffrer en fonction de la stratégie : au moins trois types de coûts à prévoir pour :

- L'acquisition et la viabilisation de terrains.
- La construction de locaux.
- La promotion commune et la recherche d'investisseurs et d'entreprises.

Financement envisagé : Par les communes, la politique régionale, des investisseurs.

Avenir des métiers techniques

Idée du projet : Les Chambres économiques, les entreprises, écoles et associations professionnelles sont conscientes et inquiètes de la pénurie programmée de personnel dans les métiers techniques. Chaque organisation réfléchit et met sur pied des actions en faveur de la relève.

L'idée principale de ce projet serait de fédérer et de coordonner toutes ces actions afin de renforcer leur impact auprès du grand public et en particulier du public-cible privilégié, les enfants et adolescents.

Objectif : Inciter les jeunes à davantage choisir des formations techniques correspondant aux besoins des entreprises de la région, grâce à une meilleure connaissance du milieu industriel, des métiers proposés, des filières de formation et des parcours professionnels.

Etapes envisagées :

- Etats des lieux des formations existantes.
- Etat des lieux sur les collaborations / interactions actuelles entre les écoles, les organisations professionnelles et les entreprises régionales.
- Proposition de mesures, idées pour de nouveaux projets jeunes / entreprises.

- Evaluation de la faisabilité des projets (partenariats, stratégie).
- Réalisation des projets

Responsable et organes y participant : Chambre d'économie publique du Jura bernois et Chambre économique Bienne-Seeland. Les entreprises formatrices, les associations professionnelles, l'orientation professionnelle et les écoles (du secondaire II, de formations professionnelles et d'études supérieures) seront intégrées au projet.

Estimation des coûts : A déterminer.

Financement : Par la LPR et les partenaires participant au projet.

Cité des métiers techniques

Idée du projet : L'idée principale est la création d'une cité des techniques virtuelle. Cette cité serait développée sous la forme d'un site Internet interactif, proposant des parcours ludiques, jeux et démonstrations tournés autour des métiers industriels de l'Arc jurassien. L'idée est de présenter ces métiers techniques comme un patrimoine, une « science » que la région souhaite faire découvrir et partager.

Grâce à une approche ludique, les visiteurs pourraient découvrir les métiers qu'offrent nos entreprises, les machines utilisées, les processus de travail ainsi que toutes les informations nécessaires pour approfondir leurs connaissances d'un métier.

Objectif :

Objectif immédiat : « briller » à travers les métiers techniques, attirer l'attention du pays sur l'Arc jurassien, attirer l'attention du grand public et des jeunes gens sur les formations techniques.

Objectif à long terme : à long terme, le groupe de travail envisage une extension concrète, « en dur » de cette citée virtuelle. Cette citée réelle proposant de nouvelles animations serait alors l'objet d'un nouveau projet LPR.

Responsable et organes y participant : Chambre d'économie publique du Jura bernois et Chambre économique Bienne-Seeland.

Les entreprises formatrices, les associations professionnelles et les écoles seront intégrées au projet.

Estimation des coûts : A déterminer (Etude préparatoire qui devra déboucher sur un cahier des charges pour un site internet attractif, interactif et ludique).

Financement : Financement par les organes responsables du projet, par les entreprises et associations professionnelles.

Afin de réduire les coûts et de faire participer en réseau toute la région, une partie du travail (documentations, développement des animations en 3d, structure du site, etc.) pourra être confiée aux écoles du Jura bernois (ceff et Haute école Arc Ingénierie notamment).

Ateliers du futur

Idée du projet : Organisation et animation de plusieurs ateliers de travail annuels, sur des grands thèmes touchant nos entreprises. Toutes les entreprises de la région seraient invitées à participer à ces débats, lors de réunions dédiées à un thème à chaque fois unique. Les participants seraient encouragés à faire part de leurs avis, propositions, solutions et pistes de réflexion.

Exemple de thèmes :

- Amélioration des conditions cadres pour les entreprises.
- Promotion de l'innovation.
- Amélioration de l'image du Jura bernois, etc.

Les réflexions doivent permettre l'émergence, de nouveaux projets ou d'initiatives au bénéfice de toute la région.

Les chambres d'économie assureront ensuite le développement et le suivi des projets retenus.

Objectif :

- Développer une vision d'avenir pour le Jura bernois avec des axes d'action sur différents domaines.
- Assurer un suivi sur la durée à des projets qui touchent aux conditions cadres.

Responsable et organes y participant : Chambre d'économie publique du Jura bernois et Chambre économique Bienne-Seeland, associations professionnelles, entreprises.

Estimation des coûts : A déterminer, l'organisation des ateliers pourra être chiffrée, mais le développement des projets et leur suivi dépendra ne peut pas être connu aujourd'hui.

Financement : A déterminer.

Centre de compétences étampes

Idée du projet : Etendre les activités du Centre technique du moule au domaine des étampes en raison des similitudes existant entre l'étampage et l'injection.

Objectif : Mettre à disposition de l'industrie régionale une offre de formation continue, de conseil aux entreprises, de mise en réseau, de recherche, de développement et de fabrication.

Responsable et organes y participant : Centre Technique du Moule; discussion actuellement en cours pour étendre le projet au CIFOM.

Estimation des coûts : Fr. 2'320'000.-

Financement :

- Contributions de l'industrie (mise à disposition de machines à prix réduit, p. ex)
- Commercialisation des prestations
- Aide de la FAJ
- Aide LPR

Autre : Il existe actuellement une pénurie de main-d'œuvre dans les domaines de la technique et de la mécanique. Ce projet vise à renforcer la compétitivité des entreprises. Il intéresse l'ensemble de l'Arc jurassien. Il est possible qu'il voie le jour déjà cette année. La dimension intercantonale est visée.

5.3 Energies renouvelables

Société JuraEole SA

Idée du projet : Créer une société en mains publiques dont le but est l'application et le respect d'une charte partenariale qui reprend les trois axes de l'intérêt public : la cohérence énergétique, les valeurs naturelles et paysagères et la valeur ajoutée régionale. Cette société a pour tâches principales la coordination technique pour ses communes actionnaires, le suivi des études nécessaires à l'implantation d'éoliennes, la communication sur la filière éolienne et l'établissement de synergies avec d'autres filières énergétiques.

Objectif : Préserver les intérêts publics liés aux éoliennes, minimiser les impacts négatifs des éoliennes et permettre aux collectivités publiques régionale de reprendre le contrôle du développement éolien et en « optimiser » les retombées positives.

Responsable et organes y participant : ARJB, les communes du Jura et du Jura bernois, les départements de l'énergie, de l'économie et de l'aménagement du territoire des cantons de Berne et du Jura.

Estimation des coûts :

- Elaboration du plan d'affaire et constitution des sociétés : Fr.
- Fonctionnement de la société : Fr. 300'000.- par an.

Financement envisagé : Fonctionnement de la société : Fr. 300'000.- par an.

- 20% par les communes
- 40% par la Confédération
- 20% par le Canton de Berne
- 20% par le Canton du Jura

Développement des filières énergétiques

Idée du projet : Créer des passerelles entre les filières énergétiques d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Développer des synergies, notamment grâce à la « plateforme énergie » de l'ARJB et à l'expérience et aux fonds de JuraEole SA.

Objectif : Coordonner la « stratégie » énergétique du Jura bernois avec celle du canton du Jura. Profiter des synergies créées par JuraEole SA. Promouvoir les économies d'énergies et la production d'énergies renouvelables indigènes.

Responsable et organes y participant : ARJB, les communes du Jura et du Jura bernois, les départements de l'énergie, de l'économie et de l'aménagement du territoire des cantons de Berne et du Jura.

Estimation des coûts : A déterminer.

Financement envisagé : A déterminer.

5.4 Réformes

Aucun nouveau projet car les précédents, à savoir « collaborations interrégionales », « associations régionales de développement » et « collaborations intercommunales », se poursuivent dans le programme 2012-2015.

5.5 Offres novatrices

Filières alimentaires en réseaux

Idée du projet : Les consommateurs sont à la recherche de produits de proximité et de qualité alors que les agriculteurs, transformateurs ou petits distributeurs doivent relever de nouveaux défis pour rester compétitifs dans un contexte d'ouverture des marchés et vis-à-vis de la grande distribution.

Les collaborations régionales entre agriculteurs produisant des matières premières et autres transformateurs de produits alimentaires sont encore trop rares dans notre région. Pourtant, la filière alimentaire aurait tout à y gagner, à l'exemple de certaines collaborations existantes entre agriculteurs et bouchers, agriculteurs et fromagers ou agriculteurs et boulangers. La vente directe est une voie de plus en plus pratiquée par les agriculteurs mais elle augmente la charge en travail et n'est pas toujours adaptée. Une part importante de la production agricole est également transformée à l'extérieur de la région dans des grands abattoirs, moulins ou centres de transformation laitiers. La transformation dans la région offre des avantages en termes de création et de maintien de valeur ajoutée. Les partenariats entre producteurs et artisans sont donc à renforcer et à développer.

Afin de répondre aux attentes des consommatrices et consommateurs de la région, le projet veut renforcer la collaboration économique et les échanges d'expériences entre divers acteurs, d'une part les agriculteurs producteurs de matière première, vigneron et d'autre part, les transformateurs ou autres artisans boulangers, confiseurs, bouchers, fromagers, traiteurs, restaurateurs, hôteliers, ou les commerce de détails tels que les magasins d'alimentation ou encore les cuisines collectives (hôpitaux, homes, etc.).

Le projet a pour but de développer l'activité économique des filières alimentaires régionales du champ à l'assiette en misant sur les atouts de la proximité, la saisonnalité, la qualité, la préservation de l'environnement et par le développement et la commercialisation d'un assortiment de produits locaux avec une répartition équitable de la valeur ajoutée.

Objectif :

- Identifier et mettre en réseau les acteurs de la filière alimentaire situés en aval de la production (encadrés en rouge dans le schéma ci-dessous) et intéressés par une mise en

valeur de la production régionale en réalisant un inventaire et par diverses actions de sensibilisation – 35 j/p.

- Renforcer les collaborations existantes et en développer de nouvelles, au niveau de la chaîne de production, en duo, à plusieurs ou par filière (produits laitiers, produits boulangers, fruits, viande, boissons, etc.) et rechercher les meilleurs potentiels économiques – 30 j/p.
- Faire le lien avec les marques existantes Spécialité du canton du Jura, Produits du terroir du Jura bernois ou encore le label Bourgeon et développer des outils de marketing – 25 j/p.
- Créer un observatoire économique et de promotion du savoir-faire, de la qualité et de l'innovation et contribuer à l'attractivité des métiers de la filière auprès des jeunes – 25 j/p.
- Coordonner et rédiger un rapport de projet – 20 j/p.

Responsable et organes y participant :

- Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon/Loveresse
- Associations professionnelles
- Parcs régionaux

Estimation des coûts :

Env. Fr. 110'000.- (dépend du nombre de prestataires) cf j/p * fr. 104.- * 8.4 heures

Env. Fr. 40'000.- soutien à des mesures de communication

Financement : LPR, OFAG (si investissement), Prestations propres des partenaires, Prestations des prestataires certifiés.